



NOTE DE PRESENTATION

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

CONTEXTE

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2020.

A la clôture de l'exercice 2020, le compte administratif fait apparaître un résultat global de 1 299 758,25 € se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé :	1 193 751,41 €
Excédent d'investissement cumulé :	172 100,84 €
Reste à réaliser N+1 :	- 66 094,00 €

Résultat cumulé	1 299 758,25 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement fait ressortir un résultat de clôture cumulé de 1 193 751,41 €.

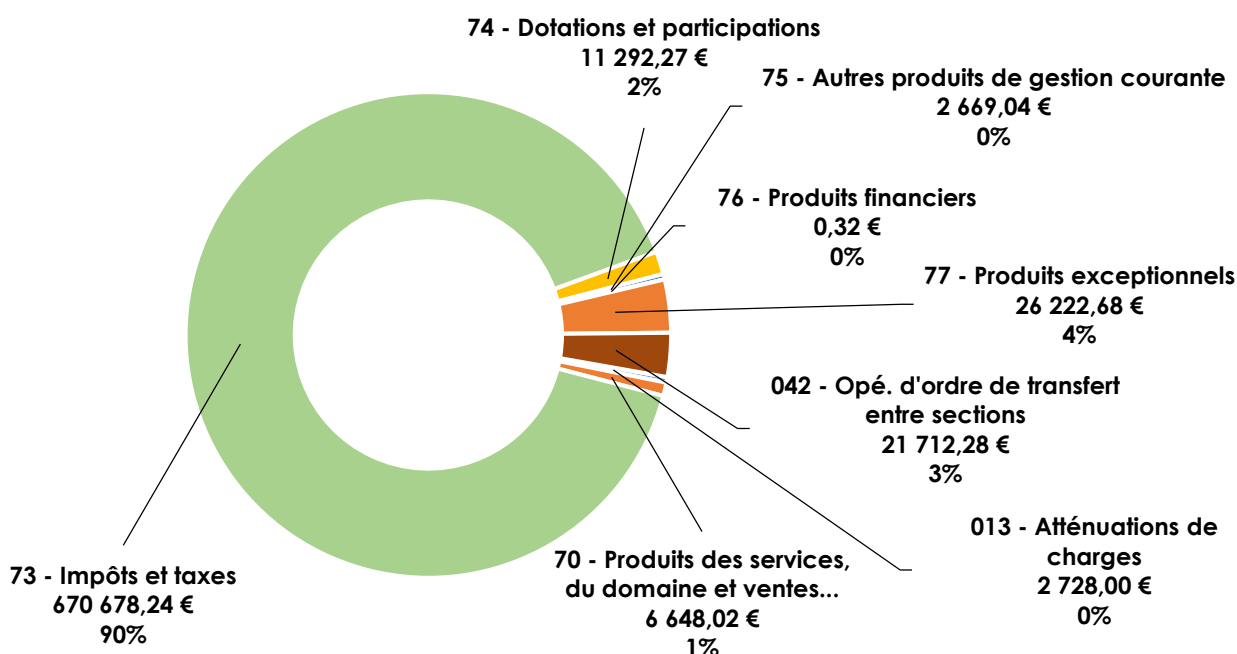
➤ Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 741 950,85 €, soit une augmentation de 5,29 % par rapport à 2019.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2020
013 - Atténuations de charges	2 728,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes...	6 648,02 €
73 - Impôts et taxes	670 678,24 €
74 - Dotations et participations	11 292,27 €
75 - Autres produits de gestion courante	2 669,04 €
Total des recettes de gestion courante	694 015,57 €
76 - Produits financiers	0,32 €
77 - Produits exceptionnels	26 222,68 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	720 238,57 €
042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	21 712,28 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	21 712,28 €
TOTAL	741 950,85 €

Recettes de fonctionnement : CA 2020



Chapitre 013 - Atténuations de charges : Il s'agit de la participation des salariés aux tickets restaurant.

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes : Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par la vente de concession dans le cimetière et les redevances d'occupation du domaine public par ERDF et GRDF.

Chapitre 73 - Impôts et taxes : Ce chapitre représente 90 % des recettes de fonctionnement. Il comprend notamment les taxes directes locales (la taxe d'habitation, les taxes foncières sur le bâti et le non bâti) pour un montant de 457 040 €, l'attribution de compensation de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour 160 143 € et la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour 9 503,94 €. La diminution de la TLPE de 46,04% par rapport à 2019 est due à l'abattement de 50% accordé par le conseil municipal pour aider les entreprises pendant la crise sanitaire.

Chapitre 74 - Dotations et participations : Dans ce chapitre figure le Fonds de Compensation de la TVA des dépenses d'entretien pour 3 826,17 €, les compensations de l'Etat au titre des exonérations des taxes locales directes pour 1 728 €.

Chapitre 75 -Autres produits de gestion courante : Il s'agit principalement de l'encaissement des locations de la salle A. Bureau pour un montant de 2 360 €. Une baisse de 64,80% par rapport à 2019, conséquence de la crise sanitaire.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels : Dans ce chapitre figure les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

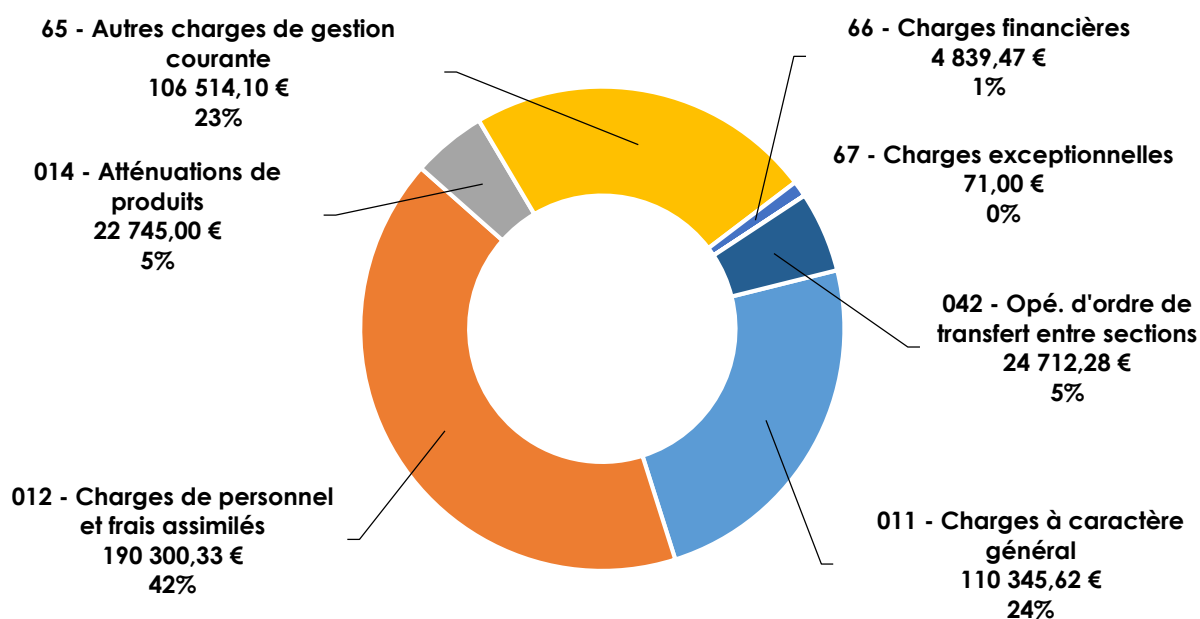
➤ Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 459 527,80 €, soit une augmentation de 2,66% par rapport à 2019.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2020
011 - Charges à caractère général	110 345,62 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	190 300,33 €
014 - Atténuations de produits	22 745,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	106 514,10 €
Total des dépenses de gestion courante	429 905,05 €
66 - Charges financières	4 839,47 €
67 - Charges exceptionnelles	71,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	434 815,52 €
042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	24 712,28 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	24 712,28 €
TOTAL	459 527,80 €

Dépenses de fonctionnement : CA 2020



Chapitre 011 - Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payés par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance

Chapitre 012 - Charges de personnel : ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Elles représentent 42% des dépenses de fonctionnement de la commune.

Chapitre 014 - Atténuations de produits : Il s'agit du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF) pour 22 745 €.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : Ce chapitre retrace les dépenses afférentes au Syndicat Intercommunal des centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés (CPRH) pour 1 347,45 €, le versement des indemnités des élus pour 19 179,10 €, les subventions de fonctionnement aux associations pour 3 420 € et la participation de la commune aux frais liés à la scolarité des enfants de Bussy-Saint-Martin pour 80 739,27 € (soit une diminution de 18,22% par rapport à 2019, liée à la fermeture des écoles pendant 2 mois).

Chapitre 66 - Charges financières : Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette pour un montant de 4 839,47 €.

Chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections : Dans ce chapitre, figure la valeur comptable du camion de la commune qui a été cédé. Ces écritures comptables ne donnent pas lieu à des décaissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement fait ressortir un résultat de clôture cumulé excédentaire de 172 100,84 €.

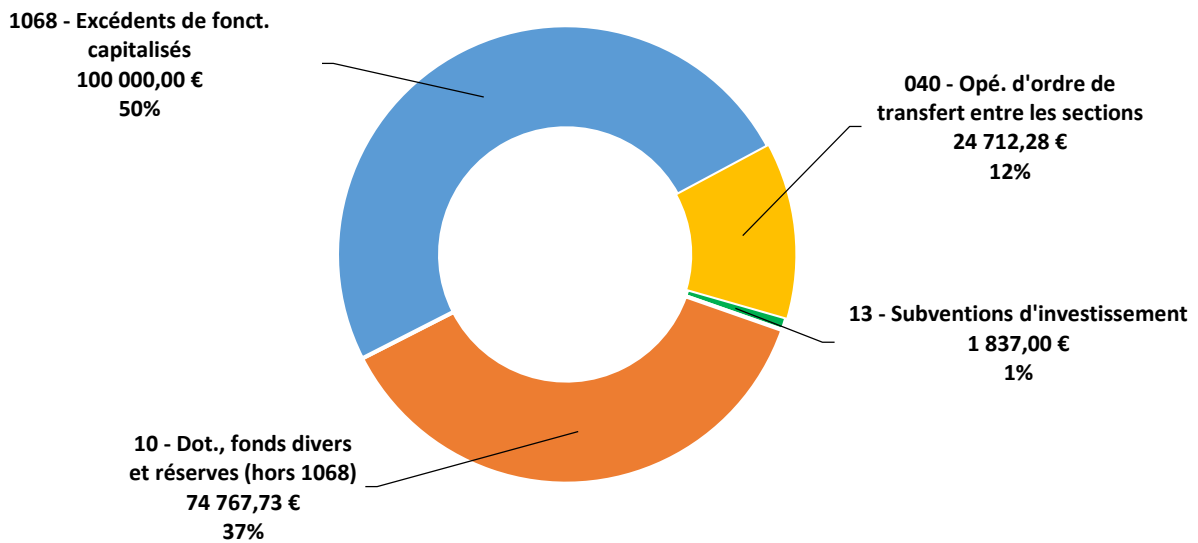
➤ Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 201 317,01 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2020
13 - Subventions d'investissement	1 837,00 €
Total des recettes d'équipement	1 837,00 €
10 - Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	74 767,73 €
1068 - Excédents de fonct. capitalisés	100 000,00 €
Total des recettes financières	174 767,73 €
Total des recettes réelles d'investissement	176 604,73 €
040 - Opé. d'ordre de transfert entre les sections	24 712,28 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	24 712,28 €
TOTAL	201 317,01 €

Recettes d'investissement : CA 2020



Les principales recettes ont été constituées par :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 100 000 €,
- la taxe d'aménagement pour 44 961,32 €.
- le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 29 806,41 €.

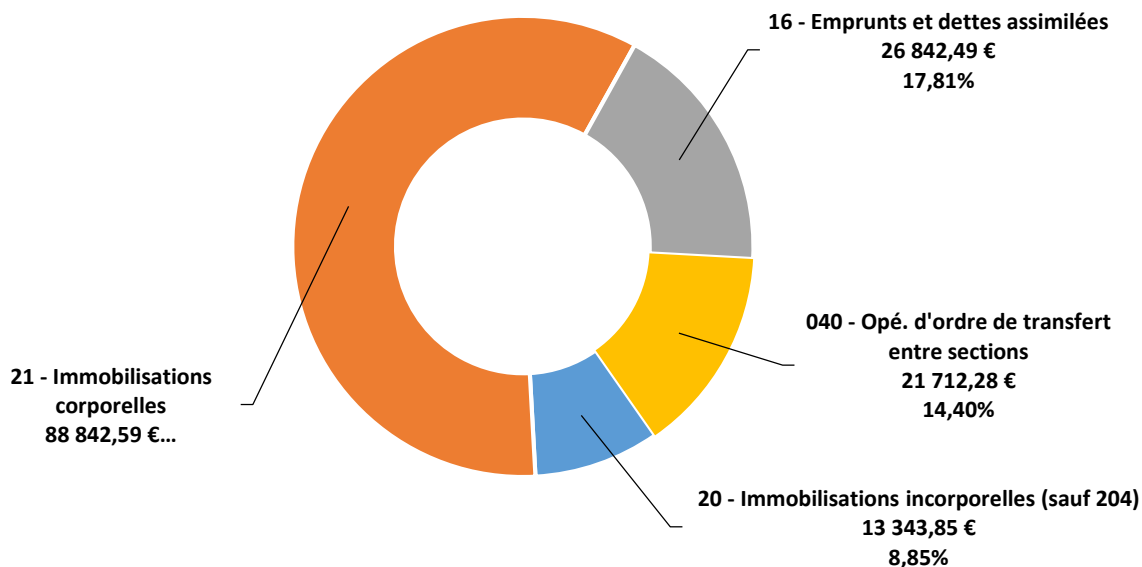
➤ Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 150 741,21 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2020
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 343,85 €
21 - Immobilisations corporelles	88 842,59 €
Total des dépenses d'équipement	102 186,44 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	26 842,49 €
Total des dépenses financières	26 842,49 €
Total des dépenses réelles d'investissement	129 028,93 €
040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	21 712,28 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	21 712,28 €
TOTAL	150 741,21 €

Dépenses d'investissement : CA 2020



Les principaux investissements de l'année 2020 ont été les suivants :

- la réfection des trottoirs rue du parc pour 36 569,45 €,
- l'achat d'un camion pour les services techniques pour 36 181,20 €,
- les frais du bureau d'études, du commissaire enquêteur et des annonces légales pour la révision du Plan Local d'Urbanisme pour 12 883,05 €,
- les travaux d'agrandissement de la porte de l'atelier de Rentilly pour 11 016 €,
- l'achat d'un ordinateur et de sièges de bureau pour 2 657,95 €,
- du matériel technique pour 1 620 €.

Le remboursement du capital de la dette pour l'année 2020 est de 26 842,49 €. L'encours de la dette au 31/12/2020 est de 187 493,79 €.

➤ Les principaux ratios financiers

Informations financières - ratios	€/habitant	Moyennes nationales de la strate *
Dépenses réelles de fonctionnement/population	648,01	622.00
Produit des impositions directes/population	681,13	337.00
Recettes réelles de fonctionnement/population	1073,38	785.00
Dépenses d'équipement brut/population	152,29	296.00
Encours de dette/population	319,43	625.00
DGF/population	0,00	152.00

*communes de 500 à moins de 2000 habitants en 2018